

va-e, et après l'avoir fait chauffer de nouveau, on la reverse continuellement sur la cuve. Ces coulées durent l'après-midi et toute la nuit sans interruption.

Le matin, au point du jour, les toiles sont portées et étendues sur le pré : on les arrose de temps en temps jusque vers les dix heures. Vers midi, on les reporte dans la cuve pour leur donner une seconde lessive, et l'on répète ces opérations ou manœuvres alternatives d'expositions sur le pré et de lessivage pendant au moins quinze jours. Il est bon d'augmenter graduellement la force de la lessive pendant les trois premiers, et de les diminuer, par degrés les derniers jours du lessivage.

Quand on juge que les toiles ont assez de lessive, on les fait tremper, pendant au moins 24 heures, dans du lait sûr. On peut ajouter au petit-lait du lait de beurre ou du lait écrémé. Si l'on n'a point assez de petit-lait, on peut ajouter de l'eau tiède, dans laquelle on a mis du son fermenter. La farine et le son de seigle seraient préférables.

On savonne ensuite les toiles à la main, ou dans des machines à fouler.

Après chaque savonnage, on les reporte au pré, d'où on les retire pour les passer au lait. On répète ces opérations cinq ou six fois, jusqu'à ce que la toile ait acquis la blancheur convenable.

A défaut de petit-lait aigri, on pourrait faire fermenter les toiles dans de l'eau tiède mêlée de son. Il serait bon de faire aigrir cette eau d'avance. Les dernières de ces opérations doivent se faire dans un petit-lait aigri, pour donner plus de douceur aux toiles.

Lorsque l'on juge que les toiles ont la blancheur convenable, on les savonne avec soin, et on les lave dans de l'eau claire pour la dernière fois.

Pour donner du lustre aux toiles, on les passe dans une cuve d'eau tenant de l'amidon, ou de l'empois en dissolution, et on les cylindre à demi-sèches. Cette opération consiste à faire passer les toiles entre deux rouleaux de bois dur et poli, ou même de métal. Les rouleaux de bois sont traversés chacun par un axe de fer, dont les deux extrémités servent de tourillons, et sont placés l'un au-dessus de l'autre, sur deux montans solides. Les tourillons du rouleau supérieur sont engagés dans une rainure pratiquée dans les montans; ils n'y sont point fixés, de sorte que ce cylindre peut s'élever librement et

peser sur l'autre de tout son poids. Si sa pesanteur n'est pas assez considérable pour presser fortement la toile, on peut empêcher les deux tourillons de s'élever, en les arrêtant par dessus, par deux coins, ou clés de bois dur, que l'on prend en mortaise dans les deux montans, et que l'on enfonce plus ou moins, selon le degré de pression que l'on désire. La longueur des cylindres est d'environ quatre pieds, et se détermine par la largeur de la toile.

Quand on veut faire usage de cette machine, on engage un des bouts de la pièce de toile entre les deux cylindres, et on enfonce les deux coins dont on vient de parler, plus ou moins, selon la grosseur de la toile. On fait tourner en sens contraire la manivelle que porte l'un des tourillons dans chacun des deux cylindres. Ces deux manivelles sont en dehors des montans, l'une à droite et l'autre à gauche. La toile coule rapidement entre les deux rouleaux, s'unit et se glace par la pression qu'elle éprouve.

Il faut avoir l'attention de l'étendre bien uniformément dans sa largeur, à mesure qu'elle s'engage entre les deux rouleaux, afin qu'il ne se y forme aucun pli.

Il est bon d'observer que pour donner une certaine blancheur aux toiles, il faut absolument que le lin ou le chanvre qui ont procuré les filasses dont on les a fabriquées, aient été rouis dans l'eau.

Remèdes contre les punaises à patates.

—Un citoyen de cette ville vient de faire plusieurs expériences afin de détruire les insectes qui dévorent les tiges des patates. Il réunit dans son jardin tous les crapauds qu'il put rencontrer, et en peu de jours il fut délivré de ce fléau destructeur. Il ne craindrait pas d'offrir 30 dollars à ceux qui voudraient trouver une seule punaise dans son jardin. Tous ceux qui ne cultivent qu'un petit champ de patates, peuvent très bien employer le même remède, d'autant plus qu'il ne coûte pas cher. Pour ceux qui cultivent les patates plus en grand, il pourrait se servir avec sûreté du "Paris-Green." Voici le moyen de préparer le remède : pour chaque livre de "Paris-Green" mêler 10 livres de farine, et saupoudrez le mélange sur les feuilles. L'odeur seule fait mourir les insectes sur le champ. On peut se procurer le remède chez les apothicaires.—*Pionnier.*

DES IMPRUDENCES

Nous lisons ces jours derniers dans un journal de Québec, le récit d'un accident pénible, quoique n'ayant pas eu tout le résultat qu'on en aurait pu attendre. Un homme fut grièvement blessé des éclats d'un canon de fusil qu'un farceur était venu lui décharger sous le bras.

Histoire de s'amuser!

On a pu lire également sur le *Courrier* le rapport d'une enquête tenu par le Coroner de notre District à St. Césaire, sur le corps de deux jeunes gens noyés à la suite d'un accident encore provoqué par l'action de deux personnes, n'ayant sans doute d'autre but que de jouer une pièce aux victimes de leur imprudence, mais qui n'en ont pas moins été la cause de la mort de deux de leurs semblables!

Nous rapportons les faits.

Alexandre Hébert, Joseph Daigneault, âgé de 16 ans, et George Daigneault, âgé de sept, tous deux beaux-fils d'Alexandre Hébert, et Charles Phaneuf étaient occupés à faire la pêche, au milieu de la rivière, à St. Césaire. Tout-à-coup arrivent à eux Damase Phaneuf et un nommé Nadeau. Ceux-ci veulent entrer dans l'embarcation. Mais Hébert leur fait remarquer qu'elle est si frêle qu'elle va chavirer s'ils mettent leur dessein à exécution, et qu'il pourrait en résulter une noyade.

Retirez-vous, leur dit-il, où nous allons périr. Malgré ces avertissements, malgré l'imminence du danger, Phaneuf et Nadeau s'accrochèrent à l'embarcation, la font chavirer, et Joseph et George Daigneault se noyèrent. Verdict du jury, mort accidentelle.

Ainsi, voilà une famille jetée tout à coup dans les pleurs et le deuil, privée de deux de ses membres dont l'un lui rendait déjà de grands services, et dont l'autre n'aurait pas tardé d'en faire autant. Et cela d'une manière qu'on a bien voulu nommer *accident*. Mais, en vérité, il y a là quelque chose de plus qu'un accident ordinaire.

L'accident est un malheur qui arrive par hasard, qu'on ne pouvait en aucune manière prévoir. Or, en voyant la légèreté de l'embarcation, et après les protestations de ceux qui la montaient, aurait-il fallu un effort bien considérable de réflexion pour s'apercevoir qu'il y avait danger de continuer la manœuvre commencée?

A ce compte là, rien n'empêche les drôles de profession de jouer à casse cou avec leurs voisins de façon qu'ils n'aient plus le plaisir de revenir à la vie. Ce serait un accident, voilà tout.

Nous ne voulons pas être, plus sévère en cette occasion, que ne l'a été le corps de jury. Toutefois, nous devons user de notre liberté de parler pour faire comprendre que si le jury, dans son âme et conscience, n'a pu trouver matière suffisante pour inculpé-